

# **École inclusive en danger: il faut des moyens et un statut AESH !**

## **Disons le bien fort le LUNDI 3 DÉCEMBRE**

à l'occasion de la journée internationale du handicap

**à partir de 16h30 :**

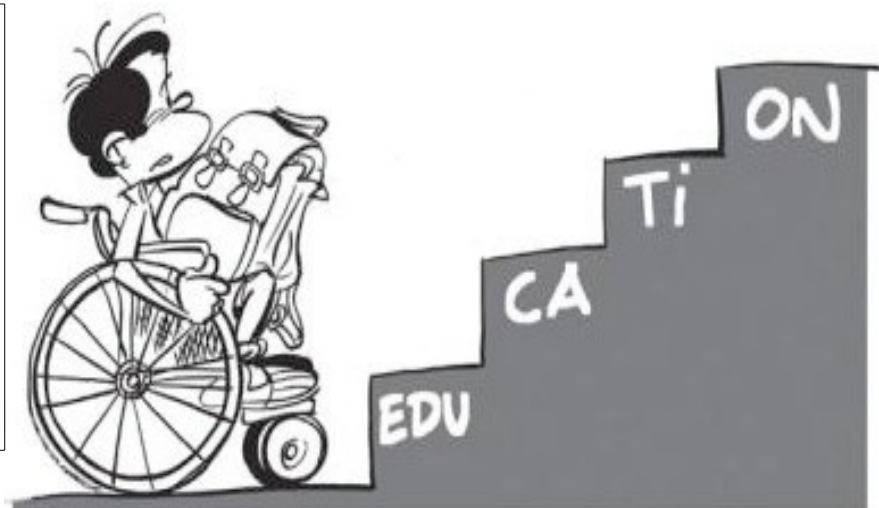
### **Rassemblement à Bourgoin-Jallieu**

en bas de la rue piétonne, au croisement avec la place St Michel  
devant la fontaine

Chacun peut **apporter de la lumière (lampions, bougies...)** afin de rendre visible les élèves en situation de handicap comme leur droit à une scolarité de qualité !

**17h30 : Prise de parole :** témoignages, communiqués de presse

**Enfants,  
Parents,  
Personnels,  
Professions médicales,  
VENEZ  
NOMBREUX !**



**Rassemblement à l'appel de :**

Collectifs AVS-AESH38 et AESHquelhorizon, CGT éduc'action, CNT 38, FCPE, FNEC Fp FO, FSU38, PAS38, SUD éducation-Grenoble, UNSA

## Un statut pour les AESH

### Élèves sacrifié.e.s

- **1500 élèves non accompagnés.e.s dans l'académie**
- Réduction du nombre d'heures d'accompagnement
- Généralisation de l'aide mutualisée: une AESH partagée entre plusieurs élèves
- Répartition de l'accompagnement qui ne respecte pas les recommandations de la MDA (Maison Départementale de l'Autonomie)

### Personnels exploités

- Aucune reconnaissance de l'expérience et des compétences professionnelles
- Suppression d'heures de concertation et de préparation de l'accompagnement en classe
- **Temps partiels imposés**
- Formations initiale et continue insuffisantes
- **Salaire de misère**

### Le droit à la dignité, à un métier

*Parce que l'Éducation nationale doit rendre dignes les conditions d'étude pour les élèves et les conditions de travail pour le personnel, le personnel AESH revendique :*

- **la création d'un véritable corps de titulaires AESH de la fonction publique et une revalorisation salariale**
- l'embauche de personnels à la hauteur des besoins des élèves
- un respect du temps de travail prenant en compte le temps de préparation, de concertation, de formation et excluant tout autre travail que celui d'accompagner des élèves
- la possibilité de choisir de travailler à temps complet ou à temps partiel
- la prise en compte de l'ancienneté des contrats aidés
- une formation sur le temps de travail adaptée aux besoins et débouchant sur un diplôme niveau bac au minimum (niveau IV)
- une application du droit salarial et syndical pour tou.te.s

**<https://www.unepetition.fr/pour-un-veritablestatut-aesh>**

## Des créations de places en I.M.E, en SESSAD, en ULIS

Dans le département et de façon encore plus criante en Nord – Isère, **il manque des places d'accueil dans les structures de type I.M.E (Institut médico-éducatif gérées par l'agence régionale de santé)**

Faute de places, **Des enfants** orientés dans ces établissements **sont inscrits en classe ordinaire** en collège ou en école primaire. N'étant pas dans une structure adaptée pour eux, ils se retrouvent, tout comme leur famille, dans une situation impossible. **Cela met les enfants en grande souffrance ainsi que leurs parents qui souvent isolés, se sentent bien impuissants pour trouver une solution.**

Actuellement, sur les SESSAD (**Service d'éducation spéciale et de soins à domicile**) du Nord Isère, **plusieurs années d'attente** sont nécessaires pour obtenir une place. Beaucoup de jeunes restent ainsi sans soins pendant des années, ce qui entrave grandement leur évolution.

**Des créations d'ULIS (Unité localisé d'inclusion scolaire) école et Ulis collège.**

Il manque encore chaque année des places en Ulis école et Ulis collège.